



Puis je espérer une remise de dette

Par **Franck69**, le **21/04/2019** à **21:15**

Bonjour

La CAF me reclame une dette de 700 euros environs car j aurai déclaré de mauvais revenu pour ma prime d activité de 2017. Effectivement je n ai pas déclaré 4200 euros environ que la sécu m a versé car à cause d un BUG informatique ils m'ont versés mes I.J de congés maternité (1er semestre) que sur novembre. Donc quand je déclarait mes ressources je ne touchait rien. Quand la sécu a régularisé ma situation en me versant la totalité des I.J, je résidait à la maison du petit monde qui se situ dans l'enceinte de l'hôpital ou à été admis mon fils de 2 mois à l époque avec un pronostic vitale engagée. Autant dire que je tenais pas mes compte à cette période donc je n avais pas vu ce versement .

Puis-je espérer une remise gracieuse de ma dette sache que le problème est venu de la sécu?

Par **Visiteur**, le **21/04/2019** à **21:30**

Bonjour

La seule réponse qui me vient est d'aller voir la CAF pour en parler, ou son médiateur si vous l'avez déjà fait.

Par **Franck69**, le **24/04/2019** à **21:36**

Merci de votre conseil mais quand je les appels, il se renvoi la balle en disant que c est pas leur domaine. Du coup je suis dans l attente du coup de telephone de la responsable de mon dossier. Affaire a suivre